



## Décisions du Conseil d'Administration d'Ubisoft

**Paris, le 18 juin 2013** - Le Conseil d'administration d'Ubisoft Entertainment SA réuni le 17 juin 2013 a décidé, sous réserve du vote par l'Assemblée générale du 27 juin 2013 de la 22ème résolution (autorisation d'attribuer gratuitement des actions de la Société), que les attributions en faveur des dirigeants mandataires sociaux de la Société:

- seraient plafonnées à 5% de l'enveloppe globale de 1,5% prévue par ladite résolution,
- devraient être conservées au nominatif à concurrence de 5% de chaque attribution jusqu'à cessation des fonctions,
- seraient assorties systématiquement de conditions de performance internes cumulées sur une période de 4 ans applicables à 100% des attributions, portant sur :
  - un résultat opérationnel non IFRS d'au moins 8% du chiffre d'affaires en moyenne sur 4 ans (exercice 2013-14 à exercice 2016-17),
  - et un chiffre d'affaires d'au moins 1 700 M€ au 31 mars 2017.

Les attributions ne seront définitivement validées par le Comité des Rémunérations que si les deux conditions sont atteintes.

Le Conseil d'administration a en outre décidé de convoquer avant fin novembre 2013 une Assemblée générale ordinaire afin de statuer sur la nomination de deux administrateurs(rices) indépendant(es) supplémentaires ce qui porterait à 45% le nombre d'administrateurs(trices) indépendant(e)s siégeant au Conseil

Il est également prévu que Mme Laurence Hubert-Moy siège au Comité des rémunérations qui serait dès lors composé de 50% d'indépendants.

### Contact

#### Communication financière

Jean-Benoît Roquette  
Responsable de la Communication Financière  
+ 33 1 48 18 52 39  
[Jean-benoit.roquette@ubisoft.com](mailto:Jean-benoit.roquette@ubisoft.com)

#### Relations Presse

Emmanuel Carré  
Attaché de Presse  
+ 33 1 48 18 50 91  
[Emmanuel.carre@ubisoft.com](mailto:Emmanuel.carre@ubisoft.com)

### **Disclaimer**

Ce communiqué peut contenir des données financières estimées, des informations sur des projets et opérations futurs, de futures performances économiques. Ces éléments de projection sont donnés à titre prévisionnel. Ils sont soumis aux risques et incertitudes des marchés et peuvent varier considérablement par rapport aux résultats effectifs qui seront publiés. Les données financières estimées ont été présentées au Conseil d'Administration et n'ont pas été revues par les Commissaires aux comptes. (Des informations complémentaires figurent dans le dernier Document de Référence d'Ubisoft, déposé le 2 juillet 2012 auprès de l'Autorité des marchés financiers).

### **A propos d'Ubisoft :**

Ubisoft figure parmi les leaders en production, édition et distribution de jeux interactifs dans le monde. Le groupe a connu une croissance considérable grâce à un catalogue de produits fort et diversifié ainsi que des partenariats fructueux. Les équipes d'Ubisoft sont réparties dans 28 pays et distribuent des jeux dans plus de 55 pays à travers le monde. Le groupe s'engage à fournir au public des jeux vidéo innovants et d'excellente qualité. Pour l'exercice 2012-13, le CA d'Ubisoft s'est élevé à 1 256 millions d'euros. Pour plus d'informations, rendez-vous sur: [www.ubisoftgroup.com](http://www.ubisoftgroup.com).